



LES ASSOCIATIONS FACE A LA CONJONCTURE...

5^{ème} édition – janvier 2014

Sous la direction de
Cécile BAZIN et Jacques MALET

CETTE DEMARCHE D'OBSERVATION SEMESTRIELLE A ETE CONÇUE ET REALISEE AVEC LA PARTICIPATION DE :

CHANTAL AMARY, ISABELLE BALLAY, PIERRE BLEIN, PATRICK BONNEAU, THIBAUT BORDEAUX, GILLES CAILLAUD, XAVIER DELSOL, MICHEL DE TAPOL, ALAIN DETOLLE, PASCAL DREYER, MARIE DUROS, MARC FOURDRIGNIER, PATRICK LAVAURE, MARIE-CHRISTINE LE SERRE, SYLVIE MATHIEU, ARNAUD SAUROIS, ROGER SUE, DANIEL VAILLEAU ET ANDRE VERCHERE.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – LA DEMOGRAPHIE ASSOCIATIVE	4
A – LA DYNAMIQUE DES CREATIONS	4
B – COMBIEN D’ASSOCIATIONS AUJOURD’HUI ?	5
CHAPITRE 2 – L’EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS	6
A – RAPIDE BILAN DE L’EMPLOI ASSOCIATIF EN 2012	6
B – L’EVOLUTION CONJONCTURELLE	7
C – UNE EVOLUTION DIFFERENTIEE.....	8
1 – SELON LES SECTEURS D’ACTIVITE.....	9
2 – SELON LES REGIONS.....	9
CHAPITRE 3 – LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS	10
A - UNE LEGERE EMBELLIE.....	10
B – ... DANS UN CONTEXTE ENCORE MOROSE	11
C - RETOUR SUR LES DERNIERS MOIS DE 2013.....	12
1 - LES FINANCES.....	12
2 – LA RESSOURCE HUMAINE BENEVOLE.....	13
3 – QUEL DIAGNOSTIC GENERAL ?.....	13
D – QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINS MOIS ?	14
1 – LA SITUATION GENERALE DES ASSOCIATIONS	14
2 – LES PROJETS POUR LES MOIS A VENIR.....	14
3 – LES SUJETS D’INQUIETUDE	15
E – TOUJOURS BEAUCOUP DE DETERMINATION.....	16
F – QUAND LES DIRIGEANTS PRENNENT LA PAROLE	17
ANNEXES	20

L'ESSENTIEL

R&S publie cette nouvelle note de conjoncture, la 5^{ème} du genre depuis janvier 2011. Cette série a été lancée lorsque le secteur associatif a manifesté de sérieux signes de fragilité, liés à la crise. Elle traite de l'évolution trimestrielle des créations d'association et de l'emploi associatif qui concerne - rappelons-le - un salarié privé sur dix. Elle présente aussi les résultats, sous la forme d'un baromètre détaillé, de l'enquête menée chaque semestre auprès des dirigeants associatifs bénévoles (panel représentatif de 1.652 responsables interrogés entre le 10 et le 21 décembre 2013).

La fin d'une période de repli des créations d'associations ?

Après quatre ans de repli, l'année associative 2012-2013 a marqué une légère reprise, en matière de créations. Celle-ci semble se confirmer au début de l'année 2013-2014, avec une légère progression au cours de l'automne, par rapport à l'année précédente. Est-ce un bon signe pour le tissu associatif ? En toute hypothèse, c'est le signe d'une moindre frilosité de la part de ceux que nous nommons « *les bâtisseurs associatifs* ».

Timide reprise de l'emploi associatif

Après une mauvaise année 2010-2011, 2011-2012 s'était soldé par un bilan en équilibre. L'année 2012-2013 avait assez mal commencé, avec un trimestre de rentrée d'automne en équilibre, mais avec un premier trimestre 2013 en retrait de 0,3%, vraisemblablement lié à l'annonce de dotations financières en baisse. Après un deuxième trimestre en équilibre, le troisième trimestre 2013 (juillet-août-septembre) présente les premiers effets des emplois d'avenir, avec une progression de 0,3% de l'emploi.

La comparaison entre l'évolution de l'emploi associatif et celle de l'ensemble de l'emploi privé montre que le premier a mieux résisté et mieux rebondi. Au bilan d'une période significative de huit années, le secteur associatif dispose d'un nombre d'emplois supérieur de près de 10% à ce qu'il était début 2006, alors que l'ensemble du secteur privé se retrouve à peu près au même niveau.

Léger rebond pour le moral des dirigeants

La situation financière est jugée positive par 60% des dirigeants, en légère augmentation de 3 points par rapport à décembre 2012, sensiblement au même niveau qu'au mois de décembre 2011. Cette proportion est, en revanche, nettement plus forte que ce qu'elle était en mai 2013 (53%). En matière de ressource humaine bénévole, on se situe toujours au-dessous de la moyenne (48% de satisfaits), en progression de deux points par rapport à décembre 2012.

Au bilan, si 67% des responsables jugent positivement la situation de leur association fin 2013, ils ne sont que 56% à estimer qu'elle le restera en 2014. Les responsables des petites et moyennes associations sont plus particulièrement préoccupés par la ressource bénévole, et ceux des grandes associations par les finances et l'évolution des politiques publiques.

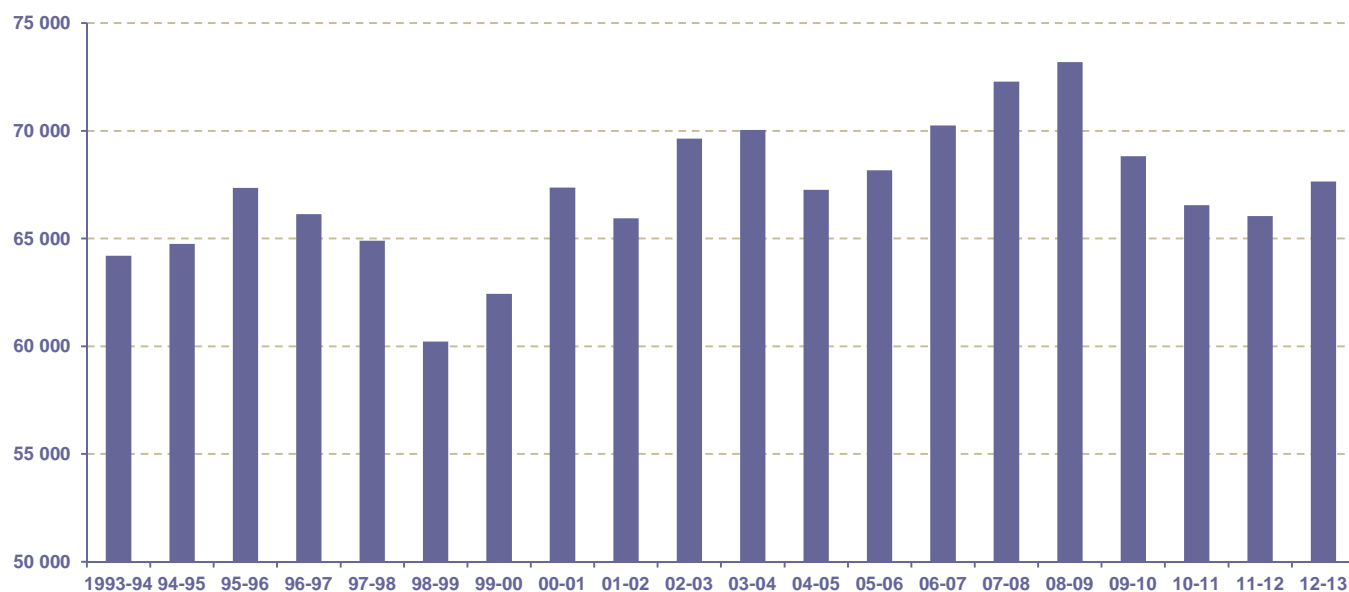
Si 16% des dirigeants se disent plus déterminés que jamais, et 62% simplement déterminés, il s'en trouve 15% (contre 11% en décembre 2011) pour se dire « *résignés* », plus particulièrement dans le sport et l'éducation populaire. A noter enfin que 6% des répondants se disent « *révoltés* », avec une proportion qui grimpe à 14% chez les responsables des associations qui emploient plus de 20 salariés.

CHAPITRE 1 – LA DEMOGRAPHIE ASSOCIATIVE

A – LA DYNAMIQUE DES CREATIONS

On connaît avec précision la date de naissance d'une association, par publication au Journal officiel ou par déclaration au tribunal d'instance pour l'Alsace et la Moselle. C'est ce qui nous permet de construire ce suivi annuel, présenté dans ce graphique, à partir de l'année 1993-1994¹.

Graphique 1 : Evolution annuelle des créations d'associations



Source : Journal officiel et préfectures d'Alsace et Moselle via les tribunaux d'instance. Traitement R & S.

Depuis 20 ans, des vagues de hausse et de retrait se succèdent. De 1993-1994 à 2001-2002, la moyenne annuelle des créations est inférieure à 65.000. Elle est supérieure à 70.000 entre 2002-2003 et 2008-2009, année record avec plus de 73.000 associations nouvelles. Depuis, la moyenne des quatre dernières années a nettement fléchi et s'élève à 67.000. On pointerait toutefois une reprise en 2012-2013, mais il faudra attendre l'année prochaine pour voir si elle annonce une nouvelle tendance.

Nous disposons pour le moment du bilan des créations pour le début de cette nouvelle année 2013-2014 : pour les mois de septembre, octobre et novembre, elles ont augmenté de 1% par rapport aux mêmes mois de l'année 2012-2013. Pour mémoire, l'an passé, ce premier trimestre avait enregistré une hausse de 1,6% qui avait préfiguré la hausse annuelle un peu supérieure à 2%.

¹ Pour des raisons largement argumentées dans nos précédentes publications, nous mesurons l'évolution annuelle des créations d'associations du début septembre à la fin du mois d'août. A la fois parce que cette période correspond au rythme de la vie associative elle-même, et pour éviter des biais très importants constatés et démontrés, lors de mesures à l'année civile.

B – COMBIEN D'ASSOCIATIONS AUJOURD'HUI ?

Personne ne sait et ne saura jamais exactement combien il y a d'associations vivantes en France. Et au fond, peu importe, pourvu qu'elles soient actives, qu'elles puissent fonctionner le mieux possible et qu'elles soient reconnues et soutenues lorsqu'elles le souhaitent.

Parmi les associations actives en France, il y a celles qui fonctionnent avec bonheur entre adhérents et dont les responsables n'ont ni besoin ni envie de promotion ou de soutien pour réaliser leurs objectifs. On aura donc toujours le plus grand mal à les dénombrer, et elles n'en prendront donc pas ombrage.

Il y a en revanche les associations qui, par nature, souhaitent se faire connaître et communiquer, à la fois pour élargir le cercle de leurs adhérents, trouver de nouveaux bénévoles, et bénéficier de reconnaissance et de soutien de la part de leurs interlocuteurs publics et privés.

C'est à une véritable révolution que nous assistons, grâce à un travail patient et minutieux réalisé depuis plus de 20 ans par l'équipe de *Fédération Asso 1901*. Il s'accélère aujourd'hui avec la cartographie de ce que nous nommons désormais « *le monde connu des associations* ». Il se dévoile peu à peu, département par département, à partir du repérage systématique des associations qui ont une vie publique, puisées dans une base de plus de 1.500.000 références associatives issues du Journal officiel.

Dans la cinquantaine de départements ainsi explorés, *Fédération Asso 1901* dispose de près de 400.000 références, datant de moins d'un an. Lorsque l'ensemble du territoire sera couvert, hors Alsace-Moselle, les acteurs associatifs, les décideurs et le grand public disposeront d'une « *vitrine exceptionnelle et actualisée* »² comportant entre 750.000 et 800.000 associations.

Pour ce qui concerne l'évaluation du nombre d'associations aujourd'hui en activité, nous choisissons donc de nous limiter à ce « *monde connu des associations* », pour lequel de multiples informations sont d'ores et déjà disponibles.

A partir de cette extrapolation nationale de l'ordre de 800.000 associations, et après quelques observations expérimentales, il convient d'ajouter environ 15% d'associations qui pourront être peu à peu repérées, par une observation renforcée. Et si l'on ajoute les 35.000 associations d'Alsace Moselle, environ, qui ne figurent pas dans cette approche, on peut situer *ce monde connu et désormais maîtrisé des associations*, entre 950.000 et 1.000.000 aujourd'hui.

² Les informations disponibles sont les suivantes : date de création de l'association, nom, objet principal et éventuels objets secondaires, modifications éventuelles publiées au Journal officiel, adresse postale et numérique éventuelle, et le cas échéant, adresse de son site Internet. Ces informations sont accessibles à partir du site www.asso1901.com

CHAPITRE 2 – L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

Nous observons l'évolution de l'emploi dans les associations, dans le cadre d'un partenariat qui se développe depuis sept années, avec l'ACOSS-URSSAF, pour ce qui concerne le régime général, et la Mutualité Sociale Agricole, pour ce qui concerne le régime agricole. Cette évolution est présentée d'une manière détaillée, année après année, et sur un plan conjoncturel, trimestre après trimestre, après correction des variations saisonnières.

Suite à un rapide bilan de l'année 2012 et la présentation de quelques chiffres clefs, le lecteur trouvera l'évolution conjoncturelle au troisième trimestre 2013, qui permet d'observer les premiers effets de la politique nationale des emplois d'avenir, construite notamment en direction des associations (environ 35% des recrutements).

A – RAPIDE BILAN DE L'EMPLOI ASSOCIATIF EN 2012

Après une année 2011 particulièrement difficile pour le secteur, l'année 2012 présente un redressement de l'emploi qui tranche avec l'évolution négative de l'ensemble du secteur privé (- 0,1%). Le tableau suivant présente les chiffres clefs qu'il faut connaître.

Bilan de l'emploi associatif en 2012 (données arrondies)

	Etablissements	Salariés	Masse salariale en K€
Régime général	158 400	1 721 550	34 663 280
Régime agricole	6 600	87 790	1 602 980
Total associations	165 000	1 809 340	36 266 260
Variation 2011-2012	+ 0,1%	+ 0,1%	+ 2,4%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement Recherches & Solidarités.

Les associations sous régime agricole représentent 4% du total des employeurs, 5% du nombre des salariés et 4% du total de la masse salariale. Globalement, le nombre des établissements a progressé légèrement, de même que le nombre de salariés (2.200 environ). N'oublions pas que le secteur associatif représente près d'un salarié privé sur dix, soit autant que le secteur de la construction ou que le secteur du transport. Le tableau suivant présente la ventilation de l'emploi, selon les principaux secteurs associatifs.

Principaux secteurs en 2012	Nombre de salariés	Ventilation
Enseignement	215 400	12%
Activités humaines pour la santé	130 060	7%
Hébergement médico-social	338 200	19%
Action sociale sans hébergement	537 100	30%
Activités récréatives et de loisirs et activités culturelles	71 220	4%
Autres activités clairement répertoriées	272 920	15%
Association non classées ou mal classées (1)	244 440	14%
	1 809 340	100%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement Recherches & Solidarités. (1) Il s'agit d'une difficulté récurrente, la moitié de ces salariés étant classée dans une catégorie fourre-tout, par défaut, alors que leurs associations pourraient figurer sous un code spécifique correspondant à leur activité réelle.

Le secteur sanitaire et social représente environ 56% de l'emploi associatif, au travers de trois grands groupes relatifs à la santé (7%), à l'hébergement médicosocial (19%) et au domaine social sans hébergement (30%). Le repérage de ces associations selon leur secteur d'activité souffre depuis toujours d'un classement inégal effectué par les services de l'INSEE, selon les régions. C'est ainsi que la proportion d'emplois non classés ou mal classés varie du simple au double, par exemple entre la région Aquitaine et la région Ile-de-France. Nous avons démontré que dans la plupart des régions, on pouvait diviser par deux cette proportion, à la simple lecture de la raison sociale de l'association.

B – L'ÉVOLUTION CONJONCTURELLE

	Glissement trimestriel	Effectifs (données corrigées des variations saisonnières – CVS)		Masse salariale (données corrigées des variations saisonnières – CVS)	
		Associations	Ensemble privé	Associations	Ensemble privé
Année 2009-2010	4 ^e trim 2009	0,7%	0,0%	2,9%	0,6%
	1 ^{er} trim 2010	0,4%	0,0%	-0,3%	0,2%
	2 ^e trim 2010	0,4%	0,3%	0,9%	1,0%
	3 ^e trim 2010	0,5%	0,3%	0,5%	0,6%
Année 2010-2011	4 ^e trim 2010	-0,6%	0,3%	0,2%	0,7%
	1 ^{er} trim 2011	-0,1%	0,5%	0,6%	1,5%
	2 ^e trim 2011	-0,3%	0,2%	0,4%	0,8%
	3 ^e trim 2011	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,2%
Année 2011-2012	4 ^e trim 2011	0,0%	0,1%	0,6%	0,8%
	1 ^{er} trim 2012	0,3%	-0,1%	1,0%	0,6%
	2 ^e trim 2012	0,1%	-0,1%	0,6%	0,4%
	3 ^e trim 2012	0,2%	-0,1%	0,8%	0,4%
Année 2012-2013	4 ^e trim 2012	0,0%	-0,2%	0,3%	0,2%
	1 ^{er} trim 2013	-0,3%	-0,2%	0,1%	0,0%
	2 ^e trim 2013	0,0%	-0,1%	0,8%	0,8%
	3 ^e trim 2013	0,3%	-0,1%	0,3%	0,2%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. Lecture : les trimestres ont été regroupés, selon les « années associatives », calées sur l'année scolaire.

Les associations vivent généralement au rythme de l'année scolaire. Nous avons donc pris le parti d'observer leur emploi en conséquence. Dans la première colonne, on constate que les quatre trimestres de l'année 2010-2011 ont été négatifs, ce qui s'est traduit par un glissement annuel de -1,1%, entre le 3^{ème} trimestre 2010 et le 3^{ème} trimestre 2011. L'année suivante (2011-2012) a marqué une certaine stabilisation, sans aucun trimestre en négatif, et un glissement annuel légèrement positif de 0,6%.

L'année 2012-2013 avait assez mal commencé, avec un trimestre de rentrée en équilibre, mais avec un premier trimestre 2013 en retrait de 0,3%, vraisemblablement lié à l'annonce de dotations financières en baisse pour l'année 2013. Après un deuxième trimestre en équilibre, le troisième trimestre 2013 (juillet-août-septembre) présente les premiers effets de la mesure nationale des emplois d'avenir³. Le glissement annuel de cette année 2012-2013 s'établit ainsi strictement à l'équilibre.

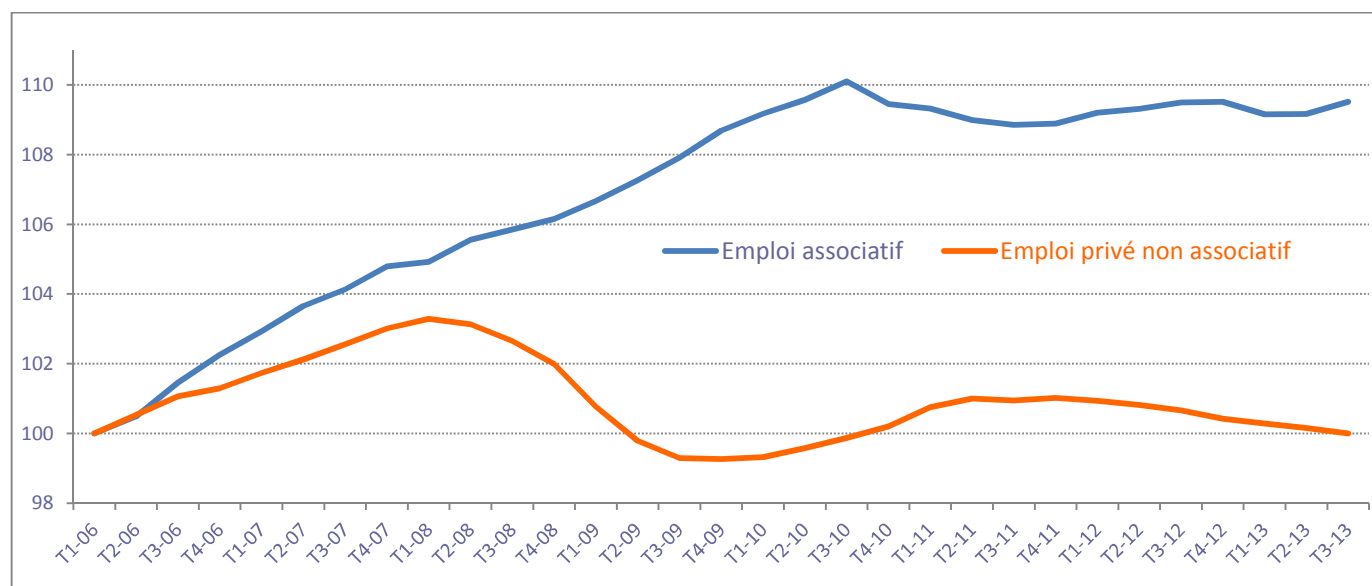
La comparaison entre l'évolution de l'emploi associatif et l'ensemble de l'emploi privé montre que le premier a mieux résisté et mieux rebondi, depuis le début de l'année 2012.

La masse salariale associative du dernier trimestre observé n'a pas évolué plus vite (0,3%) que le nombre de salariés (0,3%), contrairement à la plupart des trimestres précédents. Parmi les hypothèses, au-delà d'une stabilisation des salaires, on peut avancer le départ de certains salariés anciens, remplacés par des jeunes en emplois d'avenir aux rémunérations plus faibles.

³ Au 30 septembre 2013, soit à la fin de ce 3^{ème} trimestre 2013, environ 20.000 « prescriptions d'emplois d'avenir » avaient été signées. A ne pas confondre avec les recrutements intervenant un peu plus tard. A titre d'information, à partir des enquêtes réalisées en décembre 2012 et en mai 2013, auprès des responsables associatifs sur ce sujet, nous avons estimé que l'on pourrait recruter ainsi entre 25.000 et 28.000 jeunes au titre de l'ensemble de l'année 2013.

Pour illustrer cette comparaison entre le secteur associatif et l'ensemble du secteur privé, et la présenter sur une longue période, le graphique suivant est construit en base 100 au premier trimestre 2006, soit nettement avant le début de la crise économique.

Evolution trimestrielle comparée de l'emploi, après correction des variations saisonnières



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

Les deux courbes s'écartent assez légèrement jusqu'au deuxième trimestre 2008, début de la crise financière. L'ensemble du secteur privé chute lourdement, pendant que le secteur associatif résiste jusqu'au 3^{ème} trimestre 2010, alors que l'ensemble du secteur privé est en légère remontée depuis une année. Cet effet retard s'explique en partie par la nature des moyens dont disposent les associations, qui les mettent un peu à l'abri des aléas de la conjoncture économique.

Au bilan de cette longue période, le secteur associatif dispose d'un nombre d'emplois supérieur de près de 10% à ce qu'il était début 2006, alors que l'ensemble du secteur privé se retrouve à peu près au même niveau.

C – UNE EVOLUTION DIFFERENTIEE

Pour observer les évolutions respectives de chaque secteur, tout comme celle de chacune des régions, l'expérience nous a appris la prudence.

Il peut en effet y avoir certaines modifications administratives (changements de statuts, changements de code d'activité, changements ou restructurations géographiques) qui impactent tel ou tel résultat trimestriel. Nous préférons donc publier des résultats en glissement annuel, ce qui permet de relativiser ces modifications.

1 – SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE

Variation du nombre de salariés sur un an (1 ^{er} octobre 2012 - 30 septembre 2013)	
Ensemble du secteur privé	-0,6%
Ensemble du secteur associatif	0,0%
Variations selon les principaux secteurs associatifs	
Enseignement	-0,3%
Santé	0,5%
Médicosocial	2,2%
Action sociale sans hébergement	-0,7%
dont Aide à domicile	-2,6%
Activité sportives	2,2%
Activités culturelles	-3,0%
Autres activités associatives	-0,9%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

La différence est nette, entre un secteur associatif qui se situe à l'équilibre, sur une année, et l'ensemble du secteur privé qui perd 0,6% du nombre de ses salariés. Au sein du secteur associatif, trois ensembles affichent une évolution positive. Il s'agit surtout du secteur médicosocial et du sport (+ 2,2%), ce dernier connaissant en fait un rattrapage par rapport à de très fortes baisses enregistrées en 2011. Le secteur de la santé est en légère augmentation.

Au sein du secteur social sans hébergement, il faut isoler l'aide à domicile, dont la baisse est continue depuis le début de l'année 2010, avec une perte de l'ordre de 10.000 emplois.

Enfin, si le secteur de l'enseignement est assez proche de l'équilibre, il n'en va pas de même de celui de la culture, qui perd 3% de ses salariés sur une année. Si l'on observe son évolution depuis le 3^{ème} trimestre 2010, début des difficultés rencontrées par le secteur associatif, ce secteur a perdu environ 6% de ses salariés.

2 – SELON LES REGIONS

Toujours à partir du glissement annuel du nombre d'emplois, entre le 3^{ème} trimestre 2012 et le 3^{ème} trimestre 2013, de fortes différences apparaissent selon les régions. Par rapport à la moyenne nationale qui se situe au strict équilibre, sept régions se distinguent, avec une évolution annuelle positive, égale ou supérieure à 0,4%. Il s'agit, dans l'ordre, de l'Aquitaine et de l'Auvergne, puis de l'Alsace et du Limousin, et enfin de Midi-Pyrénées, de Rhône-Alpes et du Nord-Pas-de-Calais. Dans cette dernière région, cette évolution positive tranche dans un ensemble privé qui s'est nettement dégradé.

Inversement, six régions sont en retrait significatif d'au moins 0,7%, quant à l'évolution de leur emploi associatif sur une année : il s'agit du Languedoc-Roussillon, de PACA, de la Picardie, de la Basse-Normandie, de la Bretagne et de la région Centre. Dans ces deux dernières régions, cette évolution négative se situe dans un environnement régional lui-même particulièrement en difficulté.

Dès lors que nous disposons des résultats régionaux pour le mouvement associatif et pour l'ensemble du secteur privé, nous pouvons distinguer quelques régions dans lesquelles ces évolutions respectives sont comparables, que ce soit en positif ou en négatif, ainsi que quelques régions dans lesquelles l'évolution dans les associations peut apparaître décevante, par rapport à l'environnement général. Il s'agit notamment de la région PACA, et dans une moindre mesure de la région des Pays de la Loire.

CHAPITRE 3 – LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Cette cinquième vague d'enquête de conjoncture permet de donner la parole aux dirigeants bénévoles sur la façon dont leurs associations ont vécu les derniers mois de l'année 2013, depuis la rentrée de septembre, et sur la façon dont ils envisagent les premiers mois de l'année 2014. Les questions sont posées exactement dans les mêmes termes que pour les autres vagues, et l'échantillon est traité selon les mêmes règles de pondération pour traduire, de la même manière, la réalité de l'ensemble du secteur associatif.

A partir d'une année associative qui commence généralement à la rentrée d'automne, ces enquêtes sont réalisées au mois de décembre, après quelques mois d'activité, et au mois de mai, avant la pause de l'été. Cette vague a permis d'interroger 1.652 responsables d'association, entre le 10 et le 21 décembre 2013. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables de secteurs d'activité et de taille d'associations. Une présentation synthétique est prolongée par les résultats détaillés selon le secteur d'activité, la présence et le nombre de salariés, et selon le budget des associations. Ces analyses fines sont indispensables pour bien appréhender la réalité associative, dans toute sa diversité.

A - UNE LEGERE EMBELLIE...

Le baromètre mis en place au mois de décembre 2011 permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de ces trois premiers critères portant sur la situation constatée et de ces deux critères concernant les pronostics.

		Décembre 2013	Mai 2013	Décembre 2012	Mai 2012	Décembre 2011
Au cours des derniers mois écoulés	La situation financière est jugée bonne ou très bonne	60%	53%	57%	60%	61%
	La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne	48%	42%	46%	40%	44%
	La situation générale de l'association (actions, missions...) est jugée bonne ou très bonne	67%	61%	69%	68%	65%
Au cours des prochains mois	La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	56%	50%	56%	51%	52%
	L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S.

Nous avons maintenant le recul suffisant pour observer quelques différences saisonnières, liées au rythme de l'activité associative : au mois de décembre, dans la dynamique de la rentrée, le constat des responsables est meilleur qu'au mois de mai, vers la fin de l'année associative, quand la fatigue fait son effet, et quand certains bénévoles, sollicités à titre personnel ou familial, peuvent manquer à l'appel.

La situation financière est jugée positive par 60% des dirigeants, en légère augmentation de 3 points par rapport à décembre 2012, sensiblement au même niveau qu'au mois de décembre 2011. Cette proportion est, en revanche, nettement plus forte que ce qu'elle était en mai 2013 (53%).

La ressource humaine bénévole est jugée moins sévèrement au mois de décembre qu'au mois de mai de chaque année : l'observation de la proportion des dirigeants satisfaits montre que l'on se situe toujours au-dessous de la moyenne (48%), mais avec une légère progression, de deux points entre décembre 2011 et décembre 2012, et de deux autres points entre décembre 2012 et décembre 2013.

Au bilan, en décalage positif par rapport aux deux composantes que sont la situation financière (60%) et la ressource humaine bénévole (48%), le regard que portent les responsables associatifs est favorable dans une proportion de 67%. On notera, cette fois, que cette proportion est inférieure de deux points à ce qu'elle était en décembre 2012 (69%).

Une lecture continue de ces résultats montre une nette embellie lors des enquêtes de mai et décembre 2012, vraisemblablement liée aux changements politiques intervenus, suivie d'une baisse significative en mai 2013.

Nous avons aussi observé les influences respectives que peuvent avoir le sujet des finances et celui des ressources humaines bénévoles : le premier est moins facilement contournable. C'est ainsi que parmi les responsables qui jugent la situation financière de leur association difficile, il ne s'en trouve que 50% pour faire un bilan général positif. Parmi ceux qui jugent la situation de leur association difficile au regard du bénévolat, il s'en trouve tout de même 64% pour émettre un diagnostic général positif.

Dans les cas extrêmes, ceux qui sont dans une situation financière très difficile ne sont que 17% à afficher un bilan général positif, et parmi ceux qui affichent une situation très difficile au regard du bénévolat, 27% émettent un diagnostic général positif.

Pour les premiers mois de cette année 2014, à partir d'une proportion des dirigeants qui portent un jugement favorable sur la situation de leur association fin 2013 (67%), le pronostic est bien plus prudent, car positif pour 56% des répondants. Cette part est la même qu'en décembre 2012 et supérieure à ce qu'elle était en mai 2013.

En dépit de la prudence affichée, et compte tenu des besoins ressentis et du volontarisme des dirigeants, la part de ceux qui envisagent des projets nouveaux ou une extension de l'activité de l'association (61%) est supérieure à celle des responsables optimistes (56%). Elle se rétablit à ce niveau, après le retrait observé en mai 2013.

B – ... DANS UN CONTEXTE ENCORE MOROSE

Cette embellie du côté des associations est conforme à celle observée par l'INSEE en ce même mois de décembre, sur le moral des ménages. Dans sa dernière note de conjoncture⁴, il titre « *la confiance des ménages augmente légèrement* » et précise que l'indicateur qui la synthétise gagne un point par rapport à son niveau de novembre.

A noter que ces tendances conjoncturelles encourageantes s'inscrivent dans un contexte général de plus en plus morose, comme l'ont révélé récemment trois enquêtes réalisées en fin d'année. Le baromètre Cevipof⁵ souligne, entre autre, que pour la première fois depuis 2009, la morosité arrive en tête des sentiments qui caractérisent le plus les Français : 34 % d'entre eux estiment qu'il s'agit là du terme qui correspond le mieux à leur état d'esprit. La confiance des Français en leur personnel politique continue de s'effondrer : ils sont seulement 11% à faire confiance aux partis politiques, 23% aux médias et 28% aux syndicats. Les associations qui figurent parmi les organisations jouissant des plus fortes cotes de confiance, sont aussi affectées et perdent 4 points (de 69% à 65% d'opinions favorables en un an).

Ces tendances sont confortées par un sondage Ouest France Ifop⁶ qui indique que le moral des Français est tombé à son niveau le plus bas en une vingtaine d'années. Seules 30% des personnes interrogées en décembre se disent "optimistes" pour l'avenir, soit un recul de 14 points de la proportion d'optimistes depuis la dernière étude, réalisée en août 2013, et de 19 points en un an. Une note d'optimisme toutefois dans la troisième enquête dont

⁴ [Informations rapides - 7 janvier 2014](#), Enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des ménages.

⁵ [5^{ème} vague d'enquête du Baromètre de la confiance politique](#), réalisée par Opinion Way, du 25 novembre au 12 décembre 2013 auprès d'un échantillon de 1803 personnes représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales.

⁶ Sondage réalisé par téléphone les 20 et 21 décembre 2013 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes «représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus»

les résultats ont été récemment publiés par 20 Minutes⁷ : près de trois jeunes sur quatre de 18 à 24 ans pensent que 2014 sera une meilleure année que 2013...

C - RETOUR SUR LES DERNIERS MOIS DE 2013

Pour chacune des questions posées, les réponses ont été triées en fonction de trois critères, et sont présentées dans les tableaux détaillés qui suivent. Outre le découpage du panel en fonction des principaux secteurs d'activité, la ventilation des résultats est désormais possible selon quatre strates de salariés, et selon cinq strates de budget.

1 - LES FINANCES

Depuis la rentrée, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?

Éléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social (1)	7%	45%	52%	34%	14%	48%	-	100%
	Culture	7%	45%	52%	34%	13%	47%	-	100%
	Sport	13%	51%	64%	28%	7%	35%	1%	100%
	Loisirs – JEP (2)	13%	51%	64%	25%	11%	36%	1%	100%
	Autres	14%	49%	63%	28%	8%	36%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	14%	53%	67%	26%	6%	32%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	8%	41%	49%	34%	17%	51%	-	100%
	3 à 5 salariés	7%	37%	44%	38%	19%	57%	-	100%
	6 à 19 salariés	5%	47%	52%	38%	11%	49%	-	100%
	20 salariés et +	7%	35%	42%	35%	23%	58%	-	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	13%	51%	64%	28%	6%	34%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	11%	52%	63%	25%	12%	37%	1%	100%
	50 000 à 150 000	8%	40%	48%	35%	17%	52%	1%	100%
	de 150 000 à 500.000	5%	34%	39%	42%	18%	60%	1%	100%
	Plus de 500.000	6%	41%	47%	38%	16%	54%	-	100%
Total		11%	49%	60%	29%	10%	39%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013. (1) Regroupement des associations agissant en matière de santé, de social et d'humanitaire. (2) Regroupement des associations agissant dans le domaine des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Les secteurs du sport et des loisirs sont en meilleure situation, avec 64% de réponses positives, contre 52% dans le domaine social et dans celui de la culture. Les associations qui n'ont pas de salarié (plus de 85% de l'ensemble du secteur associatif) se disent dans une bonne situation financière, dans une proportion des deux tiers (67%). Ce résultat est à rapprocher de la proportion élevée de répondants dirigeant des associations à petit budget (moins de 50.000 euros).

Inversement, le nombre de salariés et l'importance du budget et des enjeux correspondants constituent des sources de difficulté financière. Et comme l'a souligné V. Tchernonog dans sa dernière publication⁸, les associations moyennes sont celles qui souffrent le plus. Parmi celles dont le budget est situé entre 150.000 et 500.000 euros, 60% sont en difficulté financière, dont 18% en grande difficulté.

⁷ Cependant cet optimisme décline avec l'âge. Il tombe à 64% pour les 25-34 ans, 47% pour les 35-49 ans, 39% pour la tranche 50-64 et à 24% pour les 65 ans et plus, d'après ce sondage réalisé du 12 au 14 décembre 2013, auprès d'un échantillon national représentatif de 1008 personnes âgées de 18 ans et plus.

⁸ *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions*. Juris Editions – Dalloz 2013.

2 – LA RESSOURCE HUMAINE BENEVOLE

Depuis la rentrée, comment jugez-vous la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...) ?

Eléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	5%	45%	50%	37%	12%	49%	1%	100%
	Culture	11%	43%	54%	34%	12%	46%	-	100%
	Sport	7%	43%	50%	38%	11%	49%	1%	100%
	Loisirs - JEP	8%	36%	44%	44%	11%	55%	1%	100%
	Autres	4%	40%	44%	37%	18%	55%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	8%	40%	48%	37%	14%	51%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	5%	42%	47%	39%	13%	52%	1%	100%
	3 à 5 salariés	5%	47%	52%	35%	13%	48%	-	100%
	6 à 19 salariés	5%	49%	54%	39%	6%	45%	1%	100%
	20 salariés et +	2%	43%	45%	43%	10%	53%	2%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	7%	40%	47%	38%	15%	53%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	8%	40%	48%	39%	12%	51%	-	100%
	50 000 à 150 000	5%	44%	49%	35%	14%	49%	2%	100%
	de 150 000 à 500.000	8%	46%	54%	39%	6%	45%	1%	100%
	Plus de 500.000	3%	49%	52%	40%	7%	47%	1%	100%
Total		7%	41%	48%	38%	13%	51%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

C'est cette fois le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire qui souffre le plus, du point de vue de la ressource humaine bénévole, la culture semblant en meilleure situation. On ne sera pas étonné de constater que les très petites associations soient dans une situation un peu plus tendue, dans la mesure où elles n'ont que le bénévolat pour fonctionner.

Au-delà de ce tableau, on remarque que la situation est un peu plus tendue lorsque l'association est installée et agit en milieu rural.

3 – QUEL DIAGNOSTIC GENERAL ?

Depuis la rentrée de septembre, comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ?

Eléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	10%	52%	62%	31%	7%	38%	-	100%
	Culture	12%	55%	67%	29%	4%	33%	-	100%
	Sport	11%	61%	72%	25%	2%	27%	-	100%
	Loisirs - JEP	11%	61%	72%	22%	5%	27%	1%	100%
	Autres	14%	46%	60%	35%	5%	40%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	14%	56%	70%	26%	4%	30%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	10%	51%	61%	33%	5%	38%	-	100%
	3 à 5 salariés	6%	53%	59%	36%	4%	40%	1%	100%
	6 à 19 salariés	6%	62%	68%	29%	3%	32%	-	100%
	20 salariés et +	7%	48%	55%	32%	14%	46%	-	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	14%	54%	68%	27%	4%	31%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	9%	60%	69%	27%	4%	31%	-	100%
	50 000 à 150 000	9%	53%	62%	32%	6%	38%	1%	100%
	de 150 000 à 500.000	11%	52%	63%	32%	5%	37%	-	100%
	Plus de 500.000	7%	50%	57%	35%	7%	42%	-	100%
Total		12%	55%	67%	28%	5%	33%	-	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

Le diagnostic positif est plus fréquent lorsque l'on se situe dans le secteur du sport, des loisirs et de l'éducation populaire (72%), et un peu moins partagé dans le secteur social (62%). La taille des associations est également un critère discriminant, que ce soit au regard de la présence et du nombre des salariés, ou que ce soit en fonction du budget.

D – QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINS MOIS ?

1 – LA SITUATION GENERALE DES ASSOCIATIONS

Comment voyez-vous la situation de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?

Eléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	7%	46%	53%	39%	8%	47%	-	100%
	Culture	8%	48%	56%	40%	3%	43%	1%	100%
	Sport	4%	56%	60%	36%	4%	40%	-	100%
	Loisirs - JEP	7%	51%	58%	36%	5%	41%	1%	100%
	Autres	8%	46%	54%	40%	5%	45%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	7%	52%	59%	36%	4%	40%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	7%	45%	52%	43%	5%	48%	1%	100%
	3 à 5 salariés	5%	48%	53%	44%	4%	48%	-	100%
	6 à 19 salariés	3%	47%	50%	42%	8%	50%	-	100%
	20 salariés et +	2%	42%	44%	42%	12%	54%	2%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	6%	54%	60%	34%	5%	39%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	7%	48%	55%	41%	4%	45%	1%	100%
	50 000 à 150 000	8%	40%	48%	46%	5%	51%	-	100%
	de 150 000 à 500.000	7%	43%	50%	44%	7%	51%	-	100%
	Plus de 500.000	1%	48%	49%	41%	9%	50%	1%	100%
Total		7%	50%	57%	38%	5%	43%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

Le pronostic pour les mois à venir est plus positif dans le secteur du sport, et nettement plus réservé dans le secteur sanitaire et social. Cela est assez souvent corrélé à la taille des associations : les plus petites, sans salarié, sont environ 60% à afficher un pronostic positif, contre seulement 44% de celles qui ont plus de 20 salariés.

Nous avons croisé les résultats portant respectivement sur le présent et sur l'avenir. Le jugement porté sur la situation générale de l'association, depuis la rentrée, influence sans surprise le jugement porté sur les prochains mois : un contexte jugé satisfaisant encourage l'optimisme. Pour autant, 26% des responsables qui considèrent que la situation de leur association est aujourd'hui bonne, appréhendent l'avenir, et inversement, 14% de ceux qui la décrivent difficile aujourd'hui, croient en un avenir meilleur.

2 – LES PROJETS POUR LES MOIS A VENIR

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – au début 2014 ?

Eléments de tris		Oui	Peut-être	Probablement pas	Non	Vous envisagez une réduction de vos activités	Pas assez d'éléments pour répondre	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	34%	27%	17%	11%	6%	3%	2%	100%
	Culture	38%	32%	17%	7%	3%	3%	1%	100%
	Sport	27%	28%	24%	14%	5%	2%	1%	100%
	Loisirs - JEP	26%	35%	22%	6%	4%	4%	2%	100%
	Autres	33%	29%	17%	11%	6%	3%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	31%	31%	20%	9%	5%	3%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	32%	28%	17%	12%	5%	2%	2%	100%
	3 à 5 salariés	34%	26%	20%	11%	8%	2%	-	100%
	6 à 19 salariés	27%	30%	22%	11%	3%	3%	3%	100%
	20 salariés et +	30%	36%	16%	11%	2%	2%	2%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	31%	31%	19%	10%	4%	3%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	30%	28%	22%	10%	5%	4%	1%	100%
	50 000 à 150 000	35%	26%	19%	10%	7%	3%	1%	100%
	de 150 000 à 500.000	35%	30%	19%	9%	6%	1%	1%	100%
	Plus de 500.000	34%	33%	16%	11%	3%	1%	1%	100%
Total		31%	30%	20%	10%	5%	3%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

Légitimement, mais dans une proportion assez limitée, 4% des responsables associatifs préfèrent ne pas répondre à cette question. Les réponses positives se répartissent en deux groupes équivalents : 31% des dirigeants sont déterminés, surtout dans le secteur de la culture (38%) et dans le domaine social (34%) et 30% n'écartent pas l'hypothèse, le secteur loisirs, jeunesse et éducation populaire se détachant avec une proportion de 35%.

Parmi les 30% des répondants qui n'envisagent pas de projets, le secteur du sport ressort (38%) assez logiquement dans la mesure où ses activités sont généralement reconduites. Peu nombreuses sont les associations qui vont devoir au contraire réduire leurs activités (5%), avec un pourcentage un peu plus élevé parmi les associations de taille moyenne.

On ne sera pas surpris des résultats d'un nouveau croisement : plus la situation d'aujourd'hui est jugée favorable, plus les projets sont nombreux. Cependant, malgré une situation jugée « difficile », la moitié des responsables s'approprient tout de même à mettre en œuvre de nouvelles actions ou du moins à l'envisager sérieusement.

Ils sont nettement moins nombreux quand la situation est qualifiée de « très difficile ». Au contraire, un tiers pensent plutôt réduire leur activité dans les prochains mois, faute de moyens et sans espoir d'amélioration.

3 – LES SUJETS D'INQUIETUDE

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?

Thèmes/ Budget en euros	< 10 000	De 10.000 à 50.000	De 50.000 à 150.000	De 150.000 à 500.000	Plus de 500.000	Total décembre 2013	Décembre 2012
La situation financière	33%	41%	62%	72%	64%	43%	42%
Les moyens matériels, y compris les locaux	32%	29%	26%	21%	23%	29%	27%
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association	59%	56%	44%	37%	32%	54%	52%
Les ressources humaines salariées, le cas échéant	NS	16%	21%	30%	20%	NS	NS
La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante	20%	26%	20%	18%	12%	21%	22%
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	43%	45%	43%	33%	46%	43%	46%
La diminution du nombre d'adhérents	34%	22%	17%	17%	10%	26%	22%
Les relations avec les collectivités territoriales	24%	29%	29%	34%	30%	27%	NS
Les relations avec les services de l'Etat	15%	20%	23%	25%	33%	19%	NS
L'évolution des politiques publiques	23%	35%	45%	57%	55%	33%	NS
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	9%	11%	14%	12%	13%	10%	8%
La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif	7%	6%	12%	7%	22%	8%	NS

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013. (NS) Non significatif. Dans la colonne décembre 2012, cela signifie que les items n'ont pas été présentés exactement de la même manière.

Dans les petites associations, la ressource humaine bénévole arrive nettement en tête des préoccupations ; dans les grandes associations, ce sont les sujets financiers qui préoccupent le plus. En lien avec la ressource humaine bénévole, la motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante est un sujet d'inquiétude pour plus de 20% des répondants, d'autant plus que l'association est de petite taille.

Le renouvellement des dirigeants bénévoles est une préoccupation unanimement et fortement partagée, au même niveau, en moyenne (43%) que celle qui a trait aux questions financières. Les relations avec les collectivités territoriales préoccupent 27% des répondants, d'autant plus que l'association est importante. Il en est de même pour ce qui concerne les relations avec les services de l'Etat, cette corrélation s'avérant bien plus forte. On notera toutefois le décalage assez net entre ces deux derniers sujets de préoccupation : les responsables d'associations (tout particulièrement dans le secteur de la culture) constatant que les enjeux sont désormais plus importants du côté des collectivités.

L'évolution des politiques publiques est un sujet d'inquiétude (33% en moyenne), d'autant plus partagé que l'association est de taille importante. Dans les plus grandes, ce sujet vient en deuxième rang, juste après celui des finances, et naturellement en lien avec lui.

Nous avons croisé ces résultats, relatifs aux préoccupations des responsables d'association, avec les réponses qu'ils apportent quant à la situation qu'ils imaginent pour les prochains mois. Les préoccupations en matière de finances, d'emploi, de relations avec les pouvoirs publics et de politiques publiques sont celles qui rendent les responsables d'associations plus souvent pessimistes sur leur avenir. Ces sujets sont surtout cités par les responsables des grandes associations, plus touchées par la crise, par l'utilisation de plus en plus fréquente des procédures d'appels à projets et de commandes publiques et aussi par les politiques de rigueur.

Enfin, le tableau permet de voir comment ces préoccupations ont évolué en une année. Pour les sujets abordés dans les mêmes termes en décembre 2012 et en décembre 2013, constatons que l'inquiétude relative aux moyens matériels dont dispose l'association a progressé (27% à 29%), de même que celle qui est relative aux ressources humaines bénévoles (52% à 54%).

Mais c'est par rapport à l'évolution du nombre des adhérents que la différence est la plus significative (22% à 26%), du fait de la crise économique. Pour les mêmes raisons, les relations avec les entreprises sont également un sujet d'inquiétude qui a progressé.

E – TOUJOURS BEAUCOUP DE DETERMINATION

Au fond, comment vous sentez-vous personnellement, dans votre rôle de responsable associatif ?

Eléments de tris		Plus déterminé que jamais	Déterminé	Sous-total "Déterminé"	Résigné	Révolté	Non réponse	Total
Secteurs	Sanitaire et social	23%	60%	83%	10%	6%	1%	100%
	Culture	17%	62%	79%	13%	6%	1%	100%
	Sport	11%	63%	74%	18%	8%	1%	100%
	Loisirs - JEP	15%	62%	77%	18%	5%		100%
	Autres	17%	63%	80%	13%	6%	0%	100%
Effectifs	Pas de salarié	16%	63%	79%	15%	6%	0%	100%
	1 ou 2 salariés	16%	59%	75%	18%	6%	1%	100%
	3 à 5 salariés	15%	62%	77%	14%	8%	1%	100%
	6 à 19 salariés	15%	69%	84%	8%	8%		100%
	20 salariés et +	16%	65%	80%	2%	14%	2%	100%
Budget	Moins de 10 000 euros	15%	64%	79%	15%	5%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000 euros	14%	62%	76%	17%	7%	0%	100%
	50 000 à 150 000 euros	24%	57%	81%	12%	6%	1%	100%
	de 150 000 à 500.000 euros	19%	63%	80%	10%	9%		100%
	Plus de 150.000 euros	12%	68%	80%	7%	12%	1%	100%
Total décembre 2013		16%	62%	79%	15%	6%	1%	100%
<i>Rappel décembre 2011</i>		<i>17%</i>	<i>64%</i>	<i>81%</i>	<i>11%</i>	<i>8%</i>	<i>1%</i>	<i>100%</i>

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

La proportion des dirigeants déterminés a légèrement faibli, passant sous la barre des 80% en décembre 2013. Cette évolution s'est surtout produite en lien avec une certaine résignation : les dirigeants concernés étaient 11% en décembre 2011, ils sont 15% en décembre 2013.

Lorsque l'on observe les différences selon les secteurs, on constate une plus forte détermination dans le domaine sanitaire et social (83%), en lien avec les besoins de plus en plus importants, et inversement un secteur sportif en retrait (74%), avec une forte proportion de dirigeants résignés (18%).

Cette résignation est également forte parmi les responsables du secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire (18%) et parmi ceux qui dirigent une petite association employeur (1 ou 2 salariés). Au-delà du tableau, on notera que la proportion des « *résignés* » est nettement plus forte en milieu rural (19% contre 12% en milieu urbain).

Les dirigeants qui se disent « *révoltés* » ne sont pas si nombreux (6% contre 8% en décembre 2011), mais cette proportion bondit à 12% parmi les responsables dont le budget dépasse 500.000 euros, et surtout à 14% parmi ceux qui emploient plus de 20 salariés. Il s'agit-là d'une alerte à ne pas négliger.

Il était intéressant de croiser les réponses des dirigeants, décrivant respectivement la situation de leur association, et leur état d'esprit personnel. Plus la situation est jugée bonne, plus les dirigeants se disent déterminés. Ils le restent majoritairement, dans les situations considérées comme « *difficiles* » : une nouvelle illustration de leur volonté d'agir et de faire face.

Cependant, dans les situations jugées « *très difficiles* », les dirigeants sont partagés entre résignation (40% pour une moyenne de 15%) et révolte (34% pour une moyenne de 6%). Ces derniers sont davantage influencés par la situation financière de leur association qu'ils jugent particulièrement délicate, que par les difficultés qu'ils rencontrent sur le plan du bénévolat.

Inversement, lorsque les bénévoles sont mobilisés et que tout se passe plutôt bien entre eux, la détermination est là, y compris lorsque des difficultés financières apparaissent. L'association est « *boostée* » par l'esprit d'équipe et peut ainsi faire face au manque de moyens.

F – QUAND LES DIRIGEANTS PRENNENT LA PAROLE

Au terme des sept questions du baromètre, destinées à l'état des lieux des associations et au moral de leurs dirigeants, l'opportunité leur était donnée de s'exprimer librement sur les sujets de leur choix. Plus de 40% des répondants l'ont saisie. Cette proportion très importante reflète l'intérêt qu'ils portent à cette démarche d'enquête régulière, la confiance qu'ils lui accordent et le sérieux avec lequel ils y participent.

Sur le fond, et assez logiquement compte tenu de la nature des questions qui précédaient, quasiment tous les répondants ont tenu des propos « *plutôt négatifs* », et ont perçu cet espace comme un exutoire. Ils se sont exprimés sur les difficultés qu'ils rencontrent et ont porté des jugements critiques sur les décisions politiques, les comportements des bénévoles et des adhérents, sans hésiter parfois à exprimer des revendications.

S'agissant des difficultés, les expressions les plus nombreuses concernent le renouvellement des dirigeants, mettant en avant les responsabilités croissantes et la disponibilité importante qu'imposent les fonctions : « *aujourd'hui un président d'association sportive doit être un technicien, un juriste, un gérant etc et bien évidemment se « blinder » d'assurance* ». Conscients des raisons qui peuvent freiner l'engagement des uns et des autres et plutôt compatissants, certains mettent en avant les conséquences très dommageables de ces difficultés : « *(je suis) déterminée, mais aussi fatiguée. La difficulté de trouver la relève est très pesante, ..., la place laissée à l'évolution et la dynamique de projet se réduit* », « *le principal frein à l'innovation et au développement est l'absence de relève* ».

Les autres bénévoles ainsi que les adhérents ne sont pas exempts de critiques : engagement moins assidu pour les uns, comportement de « *consommateurs* » pour les autres. Une responsable d'une petite association du secteur social écrit « *il est toujours difficile de trouver des bénévoles qui acceptent de s'engager sur le long terme, et à plus forte raison pour tenir des postes à responsabilités. Les actions ponctuelles et l'évènementiel font facilement recette auprès d'un bénévolat de circonstance* ». Un autre du secteur sportif demande « *comment transformer des adhérents trop souvent consommateurs en adhérents acteurs de leur club ? (adhérents ou parents d'adhérents)* ».

De nombreux responsables témoignent également des contraintes financières de leur association : « *il faut faire mieux, avec moins de moyens et des charges qui n'arrêtent pas d'augmenter* ». Plusieurs d'entre eux font le lien entre difficultés financières et emploi : « *les recettes, subventions, partenariats et cotisations étant en diminution, je m'inquiète beaucoup pour le maintien du salarié dans l'association* », « *les projets ne manquent pas, nous pourrions avoir 3 salariés de plus. Notre sentiment d'utilité publique est plus fort que jamais. Mais le contexte financier est plus incertain que jamais* ».

De ce point de vue, les pouvoirs publics mais aussi les banques sont pointés du doigt. Les propos sont parfois sévères, tels ceux-ci « *il est assez inadmissible que des banques se targuant d'être partenaires privilégiés des associations, refusent de faire un prêt, par exemple, et comptent des agios comme pour une entreprise du secteur privé* ».

Les lourdeurs administratives ne sont pas absentes de l'état des lieux : « *difficultés économiques... évolution des exigences administratives... on est loin des simplifications administratives annoncées !* ». Elles aussi sont considérées comme un frein : « *l'exigence grandissante des normes de plus en plus draconiennes à respecter est un poids qui freine toutes les initiatives et les projets* ».

Au-delà des dossiers et des démarches administratives, on peut lire de nombreuses critiques sur les politiques récemment mises en place : la réforme des rythmes scolaires, les nouvelles dispositions concernant le Centre National pour le Développement du Sport, la loi sur la sécurisation de l'emploi...

Et au-delà des politiques publiques, les élus eux-mêmes sont souvent visés, notamment les élus municipaux. A quelques mois des élections, des dirigeants associatifs soulignent le clientélisme, les déclarations de bonnes intentions, la « *langue de bois* »... On reproche aux élus la baisse des aides financières et le manque de reconnaissance : « *le dynamisme associatif me paraît fort, les besoins importants, mais les volontés politiques faibles et les modes de financement se complexifient et se raréfient. Le monde associatif va devoir se tourner vers un bénévolat exacerbé car certaines missions demandent des formations et une responsabilité juridique au-delà de ce que porter un bénévole. Le désengagement des services publics au profit de l'action par le secteur privé lucratif est inquiétant* ».

Certains discours témoignent de déception, de résignation, voire de colère. A titre d'exemples on peut lire : « *les discours (surtout à 100 jours des municipales) sont des chefs d'œuvre de langue de bois mais ils ne dureront que 100 jours puis ils vont hiberner pendant 2 000 jours et on recommencera à faire semblant de s'intéresser aux associations qui sont proches des sdf, en leur disant même "c'est bien ce que vous faites" !!!!* » ou encore « *A situation difficile, le faire face est de rigueur, sachant qu'il faut compter en priorité sur nos seules forces et attendre beaucoup moins des acteurs publics, malgré les annonces "officielles". Le vécu sur le terrain ne correspond pas aux analyses ministérielles et autres !* » et aussi « *les associations pourtant très souvent citées en exemple par nos élus, mais pas soutenues par ces mêmes élus !* » ou enfin « *que les parlementaires et les élus locaux veuillent bien se donner la peine de saluer le travail des bénévoles actifs : sans ces quelques courageux, le monde associatif disparaîtra* ».

Le « *sentiment de ne pas être soutenu dans une ambiance de morosité générale* » est fort et les revendications pour que soit « *donnée aux associations la place qu'elles méritent au sein du système social et politique* » sont parfois vives. Le même responsable interpelle les élus : « *que seraient certains secteurs sans les associations ?* ».

Pour autant, et pour finir sur une note optimiste dans une conjoncture qui affiche une légère embellie, on gardera en mémoire quelques témoignages encourageants. Des dirigeants qui font face malgré les difficultés. Difficultés à joindre « *les deux bouts* » de la part de celui qui déclare : « *la situation financière est tendue, mais ne cédon pas au pessimisme médiatique ambiant* ». Difficultés en matière de bénévolat de la part d'un autre qui écrit : « *ce n'est pas quand la situation est difficile qu'il faut baisser les bras ; notre rôle est au contraire d'éveiller les gens à faire du bénévolat* ».

Avant de s'inquiéter sur les difficultés à trouver des bénévoles et un successeur, une présidente d'association en vient à se surprendre elle-même à réaliser qu'« *aussi incroyable que ça puisse paraître, l'association se porte bien et perçoit l'avenir de manière positive* ». Heureusement, ils sont encore nombreux à y croire et à ne pas « *baisser les bras* » !

ANNEXES

DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'EMPLOI

- **Champ de l'étude**

L'observation des associations employeurs porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économie » (9221) et les associations intermédiaires (9222). Les secteurs d'activités s'appuient sur la nomenclature d'activité française (NAF) révisée en 2008.

- **Une unité de compte : l'établissement**

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.

- **La notion d'emploi**

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- **Le secteur concurrentiel** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

- **La masse salariale totale ou l'assiette dé plafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

- **Les données corrigées des variations saisonnières (CVS)** correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

- **Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

- **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.

ENQUETE AUPRES DES RESPONSABLES D'ASSOCIATION : METHODOLOGIE ET PANEL

Enquête en ligne réalisée du 10 au 21 décembre 2013, auprès de 1.652 responsables d'association. Résultats traités selon la méthode des quotas, appliquée aux critères de secteur d'activités et de taille d'association. Tout comme la répartition des réponses selon l'ensemble des régions, la robustesse de chaque segment, figurant ci-dessous, a été vérifiée, avant d'effectuer les redressements habituels.

L'échantillon de 1.652 responsables associatifs se répartit comme suit :

Secteur d'intervention	Nombre de réponses
a - Sanitaire, social et humanitaire	426
b - Culture	278
c - Sport	387
d - Loisirs, jeunesse, éducation populaire	267
e - Autre	294
Total	1 652

Nombre de salariés	Nombre de réponses
a - Pas de salarié	817
b - 1 ou 2 salariés	365
c - 3 à 5 salariés	183
d - 6 à 19 salariés	169
e - 20 salariés et plus	117
Total	1 652

Budget	Nombre de réponses
a - Moins de 10 000 euros	551
b - De 10 000 à 50 000 euros	405
c - De 50 000 à 150 000 euros	324
d - De 150 000 à 500 000 euros	192
e - Plus de 500 000 euros	180
Total	1 652

Nombre de bénévoles	Nombre de réponses
a - Moins de 15 bénévoles	803
b - 15 à 49 bénévoles	524
c - 50 à 100 bénévoles	158
d - Plus de 100 bénévoles	167
Total	1 652

Territoire d'intervention	Nombre de réponses
a - En milieu rural	377
b - En milieu urbain	393
c - A la fois en milieu rural et urbain	881
Total	1 652

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org. R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.